

Innovations en cardiologie, imagerie et numérique en santé : 3 nouveaux livrets publiés par le Snitem

Paris, le 12 septembre 2019 – Le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) annonce la parution de trois livrets innovation de la collection « progrès & dispositifs médicaux ». Ils ouvrent un nouveau format avec l'intégration d'illustrations pédagogiques et de témoignages patient. Un exercice inédit de présentation de l'apport des innovations des dispositifs médicaux dans différents domaines. Ces trois livrets sont dédiés à la cardiologie, à l'imagerie et au numérique en santé.

Les innovations dans le domaine du dispositif médical suivent un rythme soutenu et adressent toutes les aires thérapeutiques, du diagnostic au suivi du patient, en passant par les traitements. Afin d'établir le panorama de cette dynamique d'innovations et d'en expliquer les enjeux, le Snitem édite depuis 2014 des livrets par thématiques, réalisés avec des experts du domaine (<http://www.snitem.fr/livrets>). Plus de 20 livrets ont ainsi été publiés et sont disponibles sur le site internet du Snitem sur la dialyse, l'orthèse, l'ophtalmologie, la santé de la femme, l'anesthésie... Un nouveau format a été repensé pour ces trois livrets qui avaient déjà fait l'objet d'une publication mais avec l'arrivée d'avancées médicales majeures, ils nécessitaient d'être entièrement revus.

INNOVATION EN IMAGERIE, DE GRANDES PERSPECTIVES ([consulter le livret ici](#))



Prévention, dépistage, diagnostic, thérapeutique et suivi : l'imagerie médicale est aujourd'hui incontournable dans le parcours de santé du patient et intervient à toutes les étapes. La téléradiologie et l'intelligence artificielle font parties des domaines prometteurs de l'innovation en imagerie.

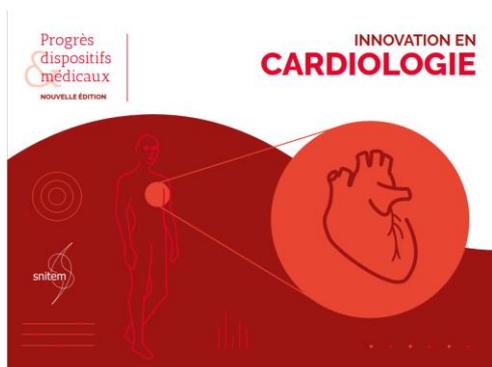
« À l'heure de la médecine de précision, individualisée et prédictive, l'imagerie joue plus que jamais un rôle central et crucial dans le paysage médical », souligne le professeur Jean-François Meder, président de la Société française de radiologie (SFR), dans la préface de ce livret.

Dans ce livret, sont abordées l'évolution des différentes technologies d'imagerie médicale qui permettent aujourd'hui au radiologue de ne plus se cantonner au diagnostic mais d'intervenir dans le champ thérapeutique : radiologie, scanner, échographie, IRM mais aussi la TEP et la thérapie guidée par l'image (imagerie interventionnelle).

« Au fil des années, j'ai été particulièrement marquée par la rapidité de ces examens qui s'est considérablement accrue. Aujourd'hui, une seule acquisition d'images suffit pour un diagnostic global. Cela a transformé ma prise en charge et mon traitement », témoigne une patiente atteinte d'un rhumatisme inflammatoire chronique, à la fin de ce livret.



INNOVATION EN CARDIOLOGIE, TOUJOURS PLUS AUDACIEUSE [\(consulter le livret ici\)](#)

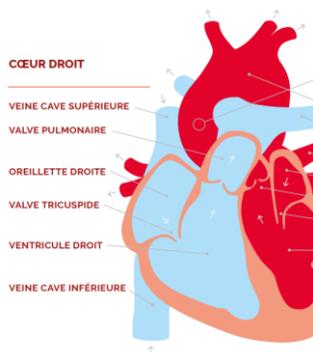


La cardiologie interventionnelle a révolutionné la prise en charge médicale grâce à des actes moins invasifs et de précision. Un virage bénéfique pour le patient qui repose sur les progrès portés sur les dispositifs médicaux de plus en plus perfectionnés. La France est pionnière en innovations notamment avec l'invention des valves bioprothétiques, des stents coronaires auto-expansifs, du cœur artificiel bioprothétique, ...

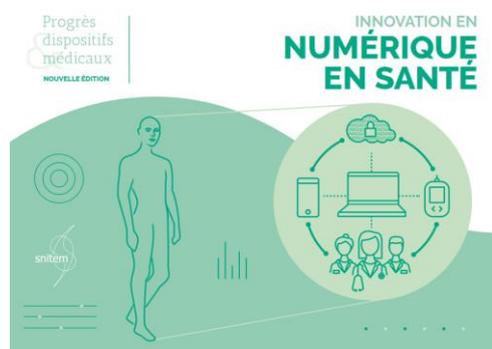
« *Les dispositifs connectés et les outils de télésurveillance – notamment de l'insuffisance cardiaque – permettent aujourd'hui un meilleur suivi des patients et l'anticipation d'éventuelles complications. Autant de pistes qui donnent de l'espoir pour l'avenir* », souligne le professeur Martine Gilard, présidente de la Société française de cardiologie (SFC), dans la préface de ce livret.

Dans ce livret, sont présentés les différents dispositifs médicaux (DM) qui révolutionnent la prise en charge des patients en cardiologie. Des progrès médicaux portés sur des DM plus miniaturisés et plus performants : ballonnet d'angioplastie coronaire qui permet d'éviter une lourde chirurgie de pontage, stents, valves, dispositif de fermeture de l'auricule gauche dans la fibrillation auriculaire, défibrillateur implantable miniature, sondes d'électrophysiologie qui permettent de détruire des arythmies via un courant de radiofréquence et ce, sans ouvrir le cœur, dispositif cardiaque connecté, cœur mécanique...

« *J'ai eu un défibrillateur implantable automatique pendant cinq ans, qui m'a sauvé la vie à deux reprises, dont une fois dans le métro où il m'a envoyé 3 chocs consécutifs : je suis la preuve vivante que ce dispositif est utile* », témoigne un patient ayant reçu une greffe cardiaque et survécu à une mort subite, à la fin de ce livret.



INNOVATION EN NUMÉRIQUE EN SANTÉ, DE LA RÉVOLUTION À L'ACTION [\(consulter le livret ici\)](#)

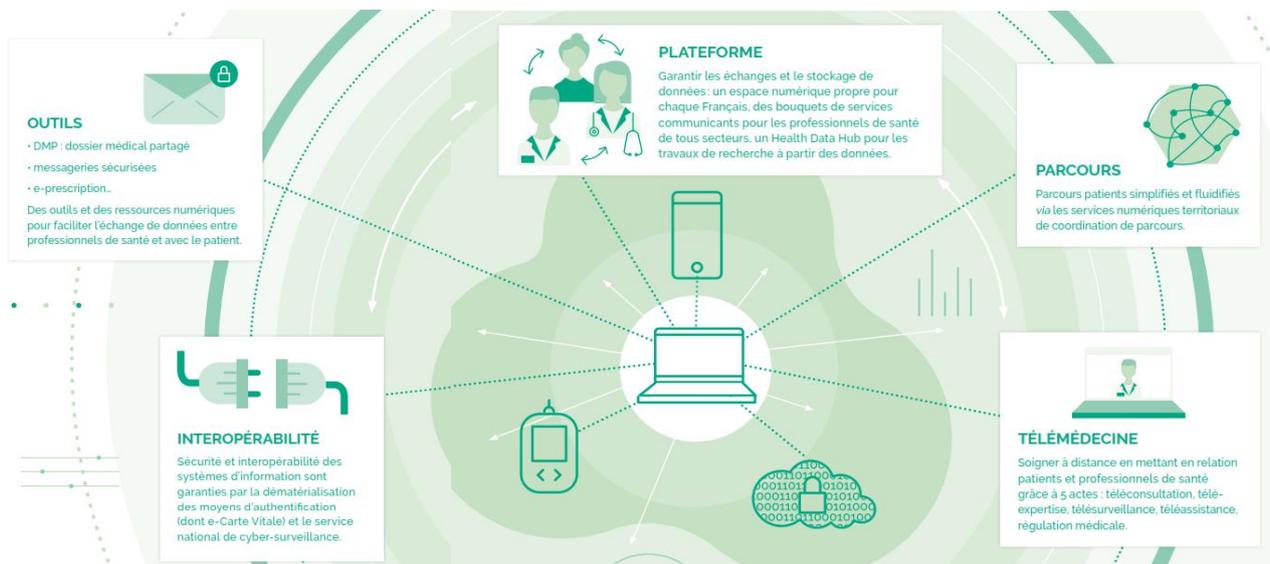


Le numérique en santé est devenu une réalité : d'une véritable révolution enclenchée il y a plusieurs années, cette technologie est désormais entrée dans une phase d'évolution. L'enjeu repose maintenant sur son intégration dans les usages et les pratiques afin de servir le système de santé et de faciliter les parcours de soins au bénéfice des professionnels de santé et des patients.

Les deux prochaines étapes attendues sont la génération d'identifiants numériques nationaux de santé et la mise en place de services socles via trois grandes plateformes techniques : un espace numérique de santé à la manière d'un « store » d'applications de santé à destination des citoyens, un bouquet de services dans la même veine pour les professionnels, et le Health Data Hub.

« Les industriels doivent s'engager afin de pouvoir continuer à mettre au point, en toute autonomie, des applications numériques et des dispositifs médicaux conformes à une doctrine nationale commune », souligne Dominique Pon, directeur général de la Clinique Pasteur à Toulouse et copilote du chantier numérique de la stratégie «Ma santé 2022».

Dans ce livret, sont décryptées les grandes étapes qui ont permis de construire le numérique en santé, puis le passage de la théorie à la pratique : la data, un réservoir d'informations qui favorise une meilleure efficacité des parcours de santé ; les systèmes d'information de santé qui sécurisent le transport de la donnée ; l'interopérabilité afin de permettre le dialogue entre tous les systèmes d'information de santé ; les applis et objets connectés ; le dispositif connecté ; et l'intelligence artificielle qui suscite à ce jour le plus d'espoirs mais aussi d'interrogations.



Vous retrouverez deux témoignages patients à la fin de ce livret :

« J'ai choisi l'hémodialyse quotidienne à domicile (HQD), plus compatible avec mes aspirations et les contraintes liées au diabète. Bien sûr, cela demande d'être très rigoureux, de se piquer soi-même, d'apprendre à gérer son dialyseur etc. Mais on est formé et, en cas de doute ou de problème, il est possible d'appeler à n'importe quel moment l'infirmière référente. L'équipe est très présente, on finit par se connaître intimement et c'est très rassurant » témoigne une patiente atteinte de diabète et ayant reçu une greffe de rein.

« Ce n'est absolument pas contraignant : il me suffit de brancher le dispositif, de m'endormir et l'appareil fait le reste ! Et c'est extrêmement rassurant : si l'infirmière constate une anomalie dans les données transmises ou si, pour une raison ou pour une autre, elle n'a pas reçu de données de ma part, elle me contacte immédiatement », témoigne un patient atteint d'une cardiopathie et portant un défibrillateur automatique implantable (DAI).

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 430 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des pouvoirs publics. www.snitem.fr -

Contacts

Snitem : Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse – nathalie.jarry@snitem.fr - 01.47.17.63.35 / 06.64.77.51.59

Relations presse / Agence PRPA :

Alizée Feauveaux, alzee.feauveaux@prpa.fr - 01.77.35.60.94 / 06.29.30.89.22

Anne Pezet, anne.pezet@prpa.fr - 01.46.99.69.60 / 06.87.59.03.88